

Compte rendu de l'intervention de Bertrand Braunschweig

Bertrand Braunschweig, responsable de programmes STIC à l'ANR, est invité par SPECIF. Il fait une présentation d'une heure environ, en trois points :

1. Présentation générale de l'ANR
2. Appels à Projets STIC en 2007
3. Présentation des procédures de programmation, de sélection et de suivi des projets

Son exposé, très documenté, se trouve sur le site de SPECIF.

A la suite de son intervention, plusieurs questions ont été posées par l'assistance, concernant :

1. la répartition effective des crédits reçus par l'ANR : Bertrand Braunschweig précise qu'effectivement, 1/4 à 1/3 de ce financement n'est pas destiné aux projets de recherche, mais à d'autres missions confiées à l'ANR par la loi (par exemple, assurer la mise en place et le suivi des instituts Carnot) ;
2. l'attention portée par l'ANR sur l'implication, ou non, d'un Pôle de Compétitivité, comme acteur d'un projet soumis par des chercheurs : Bertrand Braunschweig répond que cet élément n'est pas pris en compte par le comité d'évaluation. C'est ce dernier qui reçoit les avis des experts, et qui écrit la synthèse envoyée au coordinateur du projet. Toutefois, la participation des Pôles de Compétitivité est un élément qui peut être prise en compte par le comité de pilotage de l'appel (aussi appelé comité stratégique). C'est ce dernier qui propose à l'ANR la liste des projets à financer ;
3. l'impossibilité d'accéder aux avis des experts directement, donc la nécessité frustrante de se contenter des synthèses du comité d'évaluation : Bertrand Braunschweig répond en plusieurs points. Tout d'abord, il estime que les avis des experts sont souvent trop bruts de décoffrage pour être transmis en l'état aux coordinateurs de projets, et c'est la raison pour laquelle il estime que le principe de faire des synthèses à partir des rapports doit être conservé. Toutefois, il sait aussi que certaines synthèses étaient très succinctes et comprend la déception de ceux qui les ont reçues ; il déclare qu'une attention toute particulière est portée sur la qualité des synthèses de projets STIC ;
4. l'impression qu'il est impossible d'améliorer un projet pour le soumettre à nouveau, par manque de transparence sur le fonctionnement du comité d'évaluation : Bertrand Braunschweig pense qu'un certain niveau de confidentialité doit de toute façon entourer l'évaluation des projets, et rappelle que le comité d'évaluation est renouvelé par tiers chaque année.

Pierre Lescanne clôt la session, en rappelant que dans un numéro précédent du bulletin de SPECIF, Michel Morvan avait décrit le suivi des projets blancs. Il suggère à tous de relire ce papier.

Par ailleurs, Jacqueline Lecourtier, directeur de l'ANR, et Bertrand Braunschweig étaient conviés aux assises du GDR I3, qui ont eu lieu à La Rochelle, du 15 au 17 janvier 2007. La présentation de Jacqueline Lecourtier était proche de celle faite par Bertrand à SPECIF. Toutefois, elle a précisé plusieurs points :

1. Jacqueline Lecourtier a expliqué que la rédaction des synthèses était un travail extrêmement difficile, compte tenu du nombre restreint de personnes dans les comités d'évaluation, ce qui peut expliquer des synthèses parfois jugées trop succinctes. Elle invite d'ailleurs les enseignants-chercheurs et les chercheurs à consulter le site de l'ANR, où sont déposées des offres de recrutement qui permettraient de renforcer ses équipes.
2. Une personne de l'assistance propose que les rapports des experts soient transmis aux chefs de projets, avec comme chapeau, la synthèse du comité d'évaluation, comme dans un processus de relecture de conférences, mais c'est contraire à la politique actuelle de l'ANR ; par contre un effort doit être fait pour transmettre des synthèses de qualité, incluant les informations utiles provenant des expertises.
3. Jacqueline Lecourtier s'engage à tout faire pour éviter la consanguinité entre évaluateurs et évalués. De plus, elle déclare avoir été choquée par le fait que des membres de comités d'évaluation aient eux-mêmes répondu à des Appels à Projets ; désormais ce n'est plus possible.

*(synthèse rédigée par Jean-Christophe Janodet,
relue et corrigée par Bertrand Braunschweig)*